

AXXON

Edition n° 24 • Décembre '14

MAGAZINE

Magazine pour et par les kinésithérapeutes

Informatisation : où en sommes-nous? p. 7 • Le memorandum d'Axxon p. 9 • Des peer reviews basés sur des recommandations p. 14 • Le symposium d'Axxon p. 28

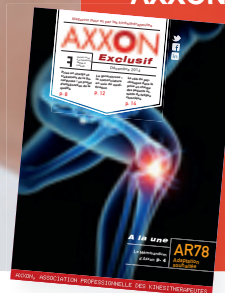
La prescription, un outil de communication entre médecin et kinésithérapeute / p.20



Les membres d'AXXON
reçoivent aussi
AXXON Exclusif,

l'édition qui fait
le plein d'infos
professionnelles

Rendez-vous sur
www.axxon.be





Un regard
prévoyant sur
votre avenir

Du rendement pour votre épargne ? Via le Contrat Pension Complémentaire Curalia

VOS AVANTAGES

+ **Rendement financier:**

- Rendement garanti **2,35%** pour les versements en 2014
- **5,15%** de rendement annuel total en moyenne sur 20 ans*

+ **Rendement fiscal: déductible à 100%!**

Remboursement de la moitié de votre épargne par le fisc
(30% seulement via l'épargne pension)

+ **De 100 à 3.482 EUR** en 2014

+ **Pour TOUS les kinésithérapeutes indépendants ET employés!**

**Versez au plus tard le 24 décembre sur le compte
BE47 3100 2364 8080 pour déduire votre épargne
de vos revenus 2014.**

Des questions ?

Contactez-nous dès aujourd'hui au 02/735.80.55
ou via info@curalia.be

N'attendez pas
le 31 décembre!
Votre argent
vous rapporte
2,35% d'intérêt
dès la date
du versement.

2014, une année charnière ?

Pour le secteur des soins de santé et de l'assurance-maladie, l'année 2014 pourrait marquer le début d'un revirement politique. La 6ème réforme de l'État et les nouveaux gouvernements qui viennent d'être mis en place doivent se détourner d'un encadrement superflu et inutile au profit d'une utilisation efficiente des moyens disponibles. Axxon espère voir émerger une dynamique nouvelle, qui mue l'attitude irrespectueuse des autorités vis-à-vis de la kinésithérapie en une revalorisation réaliste du secteur.

Pour rendre possible ce revirement, Axxon a choisi fin octobre de dénoncer la convention actuelle. À ce moment-là, les négociations semblaient en effet ne déboucher sur rien de concret et même l'indexation nous était refusée. En outre, nous sommes arrivés au stade où l'objectif budgétaire est bel et bien dépassé, ce qui signifie que des mesures de correction sont devenues inéluctables – ce qui signifie, en clair, une baisse des honoraires. Cela fait longtemps déjà qu'Axxon insiste au sein de la Commission de convention sur les causes de cette situation: une forte augmentation du nombre de patients, une réduction drastique du ticket modérateur et une sous-estimation systématique des initiatives qui nous sont imposées. Nous avons donc décidé de nous retirer des tranchées. Toutes les promesses non tenues du passé doivent être réalisées. Il va sans dire que nous sommes prêts à faire preuve de réalisme, mais nous ne pouvons pas accepter un plan pluriannuel sans recevoir en échange la moindre garantie.

Si aucun accord n'est conclu entre le secteur et les organismes assureurs au 1er janvier 2015, ce sera aux autorités d'imposer une convention. À vous ensuite de décider si vous souhaitez opter pour une sécurité à court terme, quitte à continuer à traîner le malaise du passé, ou si vous préférez anticiper les problèmes futurs et soutenir Axxon dans son opposition contre une situation devenue intenable. Le kinésithérapeute est soumis à des restrictions que ne subit aucun autre dispensateur de soins: obligation de prescription, limitation du nombre de prestations, fixation de la durée de celles-ci, salaires ou honoraires insuffisants – sans parler d'une indemnité de déplacement proprement ridicule.

Il dépend aujourd'hui de nous tous de faire basculer les choses.



Axxon dénonce la convention et négocie en vue d'un nouvel accord offrant de réelles garanties pour l'avenir.

Luc Vermeeren
Président d'Axxon Physical Therapy in Belgium

Sommaire

EXXTRA



09

EXPERT



20

EXXTRA



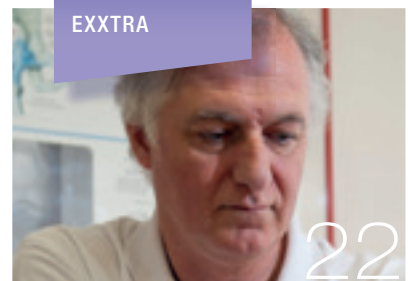
06

AXXON
EN ACTION



7

EXXTRA



22

06 EXXTRA NEWS

07 AXXON EN ACTION
INFORMATISATION : OÙ
EN SOMMES-NOUS ?

09 AXXON EN ACTION LE
MÉMORANDUM D'AXXON

14 REFLEXE QUALITE DES
PEER REVIEWS BASÉS SUR
DES RECOMMANDATIONS

16 EXXTRA DES KINÉS
POUR DÉFENDRE LES
KINÉS

18 EXXTRA AXXLEASE

20 EXPERT LA PRESCRIP-
TION, UN OUTIL DE COMMU-
NICATION ENTRE MÉDECIN
ET KINÉSITHÉRAPEUTE

22 EXXTRA TÉMOIGNAGES
DE MEMBRES

24 EXXTRA LES AVANTAGES
POUR LES MEMBRES

26 RELAXX UN CAFÉ AVEC
STEFAN PEETERS

AXXON MAGAZINE

Publication de l'asbl Axxon

DÉCEMBRE 2014

TRIMESTRIEL

ANNÉE 6 – N°24

IMPERIASTRAAT 16

1930 ZAVENTEM

BUREAU DE DÉPÔT : GAND X

NUMÉRO D'AGRÈMENT : P910669

EDITEUR RESPONSABLE

JOHAN HESELMANS

IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM

RÉDACTEURS EN CHEF

FABIENNE VAN DOOREN (FR)

MICHEL SCHOTTE (NL)

REDACTION@AXXON.BE

COORDINATION GÉNÉRALE

KAREN THIEBAUT

COPYWRITING

ERICA MICHIELS

SÉBASTIEN KOSZULAP

TRADUCTION

EMILY VAN COOLPUT, ERIK VERTRIEST

CONCEPT ET RÉALISATION

ON LINE

IMPRESSION

IMPRIMERIE VAN DER POORTEN KESSEL-LO

AXXON

IMPERIASTRAAT 16 – 1930 ZAVENTEM

T 02 709 70 80 – F 02 749 96 89

WWW.AXXON.BE

NUMÉRO DE COMPTE POUR LES

COTISATIONS

BE51 3631 0868 1062

CRÉDITS PHOTOS

STUDIO TILBORCHS

WWW.SHUTTERSTOCK.COM

Vous recevez cette revue en fonction du nom et de l'adresse qui se trouvent dans notre base de données. Suite à la mise en application de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée, vous avez la possibilité et le droit de modifier vos données. Les articles/publicités paraissent sous la responsabilité des auteurs/firmes. Axxon se réserve le droit de refuser des textes et/ou publicités qui pourraient nuire à la profession. © Tout texte ou partie de texte ne peut être copié, photocopié, quelle qu'en soit l'utilisation sans l'autorisation écrite de l'éditeur.



VOUS VOULEZ AIDER VOS PATIENTS À BOUGER LIBREMENT ?



RECOMMANDEZ UNE CURE D'OSTEOPLUS EN COMPLÉMENT DE VOTRE TRAITEMENT !

OSTEOPLUS, UNE GAMME COMPLÈTE DES SUPPLÉMENTS
ALIMENTAIRES POUR LE SOUTIEN DES CARTILAGES SAINS.



Pro-Q-Kine présente son rapport final



Le 18 novembre, l'asbl Pro-Q-Kine a présenté son rapport final à la Commission de convention de l'INAMI. Celui-ci décrit comment les objectifs formulés dans le contrat entre l'INAMI et Pro-Q-Kine pour la période 2013-2014 ont été réalisés.

4320 kinésithérapeutes ont participé au système d'amélioration de la qualité en novembre 2014.

Le système PE-Online permet, par le biais d'un portfolio qualité personnel, l'enregistrement et le suivi des activités requises pour répondre aux critères de qualité.

Même s'ils attendent toujours l'indispensable valorisation financière, les kinésithérapeutes trouvent important d'œuvrer à la qualité de leur pratique et de se conformer aux critères préétablis dans ce domaine.

Un projet d'Arrêté Royal prévoyant la mise en place structurelle du système d'amélioration de la qualité et instaurant un conseil de la qualité en kinésithérapie et une commission d'appel est aujourd'hui finalisé ; reste à poursuivre la concertation puis à passer à la mise en pratique dans le courant de l'année 2015.

Les kinésithérapeutes sont prêts. Après de nombreuses années de collaboration entre Axxon et Pro-Q-Kine, ils attendent aujourd'hui du concret.

Axxon à la rencontre du ministre de la Santé du Gouvernement wallon



Le 6 novembre dernier, lors de la Commission santé de l'Unplib, Axxon a fait la connaissance de Maxime Prévot. Une prise de contact très positive sur fond du transfert des compétences a permis d'aborder les thèmes suivants: désir de réflexions avec tous les acteurs des soins de santé, organisation des soins de 1ère ligne, re-fonte du paysage hospitalier, garantie de la qualité de la formation des professionnels de la santé, rôle de la prévention, organisation du transfert des

Commissions d'agrément, promotion de la santé, place du patient, la multidisciplinarité et l'échange sécurisé d'informations.

Il est bien évident que les francophones, n'étant pas demandeurs du transfert des compétences, ne sont pas encore très organisés. Il y a bien la création d'un organisme d'intérêt public, mais il ne sera pas fonctionnel immédiatement et tous les acteurs n'ont pas été invités à y participer.

Informatisation : où en sommes-nous et vers où allons-nous ?

Le plan d'informatisation du secteur des soins de santé 2013-2018, mis en place en collaboration avec l'ensemble de ses acteurs, a pour but d'arriver à un système e-Santé performant.

Il est en effet essentiel que tous les prestataires de soins gravitant autour d'un patient soutiennent une prise en charge globale de ce dernier, assurent la continuité et la coordination des soins et s'efforcent également de simplifier et de réduire les tâches administratives.

Au moment d'écrire ces lignes, la procédure de labellisation pour les kinésithérapeutes n'est malheureusement pas encore totalement terminée. Nous vous tiendrons bien entendu au courant via nos newsletters lorsque de nouvelles informations seront disponibles, mais il est quand même important d'examiner les possibilités que le futur va nous offrir.

Pour chaque kinésithérapeute, une eHealthBox

Il s'agit d'une boîte aux lettres électronique personnelle sécurisée, gratuitement mise à

la disposition de chaque prestataire de soins par la plate-forme eHealth pour la réception et l'envoi de messages confidentiels entre les acteurs des soins de santé. On y trouve tous les messages envoyés par d'autres prestataires de soins, par les institutions publiques de soins de santé, etc. Si le message a été crypté par l'émetteur, seul le destinataire est capable de l'ouvrir.

Comment accéder à son eHealthBox ?

Via le portail de la plate-forme eHealth, section My eHealth. Vous avez besoin, pour ce faire, de votre carte d'identité électronique et d'un lecteur compatible. Elle est

également accessible via les logiciels au moyen d'un certificat délivré par la plate-forme eHealth.

MyCareNet, l'assurabilité du patient en ligne

Système de télécommunication visant à automatiser les échanges électroniques sécurisés d'informations entre les acteurs de l'assurance soins de santé et les prestataires de soins de manière simple, fiable et sécurisée, MyCareNet permet de mettre en connexion le prestataire et l'organisme assureur en fonction de l'appartenance mutualiste du patient.

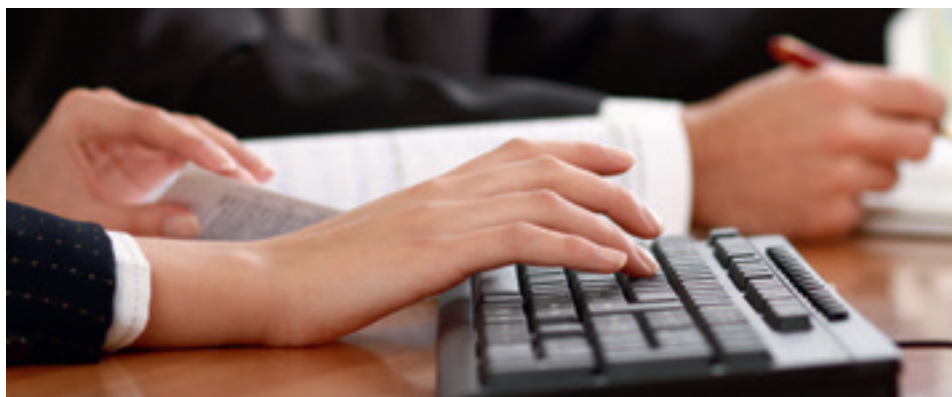
Comment utiliser MyCareNet?

Soit via votre logiciel, afin d'utiliser les différents services MyCareNet disponibles pour le secteur de la kinésithérapie, soit directement via le portail MyCareNet.

Il est à noter que ce service n'est pas encore au point pour tous les prestataires de soins, ce qui constitue l'une des raisons ayant repoussé au 1er juillet 2015 l'obligation de l'usage du tiers-payant : l'accès à l'assurabilité du patient est une condition sine qua non dans ce dossier. ●

Plus d'infos ?

- www.mycarenet.be/fr
- www.ehealth.fgov.be/fr





Vous cherchez un partenaire fiable pour votre sécurité sociale?

4 raisons d'opter pour Xerius



Accompagnement personnalisé

Tout indépendant qui fait gérer son dossier par Xerius Caisse d'Assurances Sociales se voit attribuer une **équipe attitrée de gestionnaires de dossiers** qui connaissent parfaitement sa situation.



Connaissance

Un indépendant bien informé peut éviter de nombreux frais. C'est la raison pour laquelle nous vous faisons parvenir tous les trois mois notre **Bulletin d'Information** et que nous vous dispensons, si nécessaire, des conseils juridiques sur votre assujettissement, votre pension, l'assurance-maladie, les allocations familiales,...



Qualité

Xerius accorde une grande importance à l'**efficacité** et à la **rapidité**. C'est pourquoi nous analysons en permanence nos méthodes de travail et opérons, le cas échéant, les rectifications nécessaires.

3,05%

Indépendance

Xerius est **totalemment indépendant**: nous travaillons uniquement dans l'intérêt de nos clients. Depuis des années, nous appliquons en outre les **frais de gestion les plus bas** du marché. Chez nous, vous ne payez que **3,05 %**.

Pour plus d'infos, appelez-nous au: **078 15 00 15** ou envoyez un courriel à: **professionliberale@xerius.be**.

Donner des chances pour en recevoir... et pouvoir en donner à nouveau

Au cours de l'été, nous avons sondé l'opinion de nos membres à propos d'une série de dossiers importants auxquels nous voulons nous attacher au cours des mois à venir. Nous ne manquerons pas de tenir compte de votre avis lorsque nous définirons nos positions.



Dans cet article, nous nous arrêterons sur les réponses que nos membres ont apporté aux questions que nous leur avons posées durant les mois d'été. Nous reviendrons également sur le mémorandum que nous avons rédigé dans le cadre des dernières élections et de l'accord de gouvernement négocié par le gouvernement de centre-droit emmené par Charles Michel.

Entre-temps, nous avons passé au peigne fin ce nou-

vel accord de gouvernement où nous décelons un certain nombre de possibilités, mais qui appelle aussi une série de points d'interrogation.

Pour développer une collaboration efficace et constructive, il faut toutefois accepter d'entamer la discussion avec un esprit ouvert. Cela s'appelle donner une chance à un accord – et ce n'est qu'ainsi que l'on peut espérer, en tant que participant au débat, se voir offrir soi-même des chances. Des opportunités que nous

voulons à notre tour repérer sur nos membres.

Cet article reviendra un peu plus en détail sur quelques facettes de l'accord de gouvernement fédéral, tout en dressant des parallèles avec notre propre mémorandum et avec les avis recueillis dans notre sondage.

Parmi les grandes déclarations de l'accord, on peut lire que l'un des objectifs majeurs de ce gouvernement sera de proposer des soins de santé de qualité qui soient à la fois accessibles et financièrement viables. Cette législature mettra l'accent sur une réforme approfondie de la structure de notre système de santé. La stratégie politique en la matière sera définie en fonction d'objectifs de santé couplés à un plan budgétaire pluriannuel stable et aux principes de l'EBP.

Après avoir examiné et analysé l'accord de gou-

vernement, nous pouvons affirmer qu'un certain nombre de points s'inscrivent très clairement dans la lignée de ce que nous nous efforçons de réaliser en tant qu'association professionnelle des kinésithérapeutes.

Une réflexion structurelle différente, l'adaptation de l'AR n°78 et la mise en place de budgets pluriannuels figurent clairement dans cet accord. Un certain nombre d'autres points devront être surveillés de près. Le texte n'évoque par exemple nulle part la création d'un

Ordre des Kinésithérapeutes. Il va sans dire que ce n'est là qu'un tout petit aperçu de ce qui figure dans ces 200 pages et que bien d'autres dossiers vont devoir être suivis. C'est néanmoins un premier pas pour donner et recevoir des chances... et quoi qu'il advienne, nous sommes prêts à nous battre pour vous. Nous espérons pour cela pouvoir compter sur votre soutien !

LES ONDES DE CHOCS RADIALES STORZ MEDICAL

Augmentez la satisfaction de vos patients grâce à l'efficacité et la rapidité d'action des résultats du traitement. Elargissez le rayonnement de votre cabinet, de votre réseau de prescripteurs en répondant à la demande et en offrant cet outil supplémentaire à vos patients.

MÉTHODE THÉRAPEUTIQUE MODERNE ET EXTRÊMEMENT EFFICACE

En médecine, les ondes de choc sont utilisées depuis 1980. Ce sont en fait des ondes de pressions, des ondes acoustiques à haut niveau d'énergie qui sont transmises dans les zones douloureuses du corps.

Ces ondes transmettent l'énergie depuis l'appareil d'ondes de choc, au travers d'applicateurs spécifiques (voir silver box), dans les zones du corps afin d'y déployer leurs effets.

Cette thérapie permet d'éliminer les altérations pathologiques au niveau des tendons, des ligaments, des capsules, des muscles et des os.

Le succès du traitement est souvent visible dès la 2^{ème} ou 3^{ème} séance. La récupération de la mobilité sans douleur permet à vos patients de retrouver rapidement une qualité de vie.

MÉCANISME D'ACTION DES ONDES DE CHOC

Les ondes de choc permettent au travers de différents effets mécaniques, mais plus encore biochimiques, d'accélérer le processus de guérison dans le corps.

SUCCÈS THÉRAPEUTIQUE

Après 2 ou 3 séances, plus de 80% des patients ressentent une atténuation importante, voir une cessation complète de la douleur.

DÉROULEMENT DU TRAITEMENT PAR ONDES DE CHOC

Après une anamnèse, le thérapeute localise la zone de douleur primaire ainsi que les points de tensions musculaires à la palpation ou à l'aide des applicateurs spécifiques. Le thérapeute utilise ensuite la pièce à main (pistolet), munie de l'applicateur destiné au traitement des zones tendineuses (insertions ou corps tendineux) ou des zones musculaires. La séance dure de 5 à 30 minutes, en fonction de la pathologie et des zones à traiter. En moyenne, 4 à 6 séances à une semaine d'intervalle sont nécessaires.

EFFETS BÉNÉFIQUES

- Evite l'utilisation intensive d'anti-inflammatoires, et dans certains cas, l'utilisation de techniques plus invasives (chirurgie, ...).
- Augmente la circulation sanguine et favorise la création d'une néo-vascularisation locale
- Génère un effet analgésiant par hyperstimulation et libération d'endorphines
- Génère un effet anti-inflammatoire
- Provoque une régénération tissulaire
- Provoque une régénération cellulaire
- Permet la fragmentation de la fibrose
- Et de manière générale, augmente le métabolisme local

PRINCIPALES INDICATIONS

Tendinopathies et enthésopathies, pathologies musculaires, épine calcanéenne, fasciite plantaire, points gâchettes (Trigger, Jones, ...)

Avant-bras et main : Canal carpien, Maladie de Dupuytren, Tenosynovite de De Quervain, ...

Bras : Epicondylite, Epitrochléite, ...

Epaule : Tendinopathie calcifiée ou non, tendinite bicipitale basse, ...

Zone cervicale : syndrome myofascial, syndrome cervical chronique, céphalées cervicogéniques, ...



Zone dorsale : Dorsalgie aigüe, tensions inter-scapulaire, ...

Zone lombaire : syndrome myofascial, lombalgie aigüe et chronique, douleur sciatique, ...

Hanche : Syndrome du piriforme, trochanterite, pubalgie, ...

Jambe : Maladie d'Osgood Schlatter, syndrome de l'essuie-glace, tendinite rotulienne, périostite tibiale, entorse, ...

Cheville : Tendinite Achilléenne, maladie de Ledderhose, fasciite plantaire, entorse, maladie de Sever, ...



we know shock wave

Thérapie par ONDES DE CHOC

LA SILVER BOX

Une pathologie, un patient, un applicateur adapté !

F15 : traitement tendineux superficiel, en phase algique, ATM, boîte crânienne (jusqu'à 2.5 cm)

C15 : traitement tendineux classique soft (jusqu'à 4.5 cm)

R15 : traitement tendineux classique agressif (jusqu'à 4.5 cm)

Di15 : traitement tendineux profond (jusqu'à 6.5 cm)

D20S : traitement musculaire petite surface (jusqu'à 4.5 cm)

D35S : traitement musculaire grande surface (jusqu'à 4.5 cm)

D20T : traitement musculaire grande surface (jusqu'à 6.5 cm)

A6 : traitement points d'acupuncture

T10 : traitement points de tension profonds

GAMME STORZ MASTERPULS

Elite



Apd
6.999 €
Tvac

(MP200 • MP100 • MP50*)

GAMME STORZ MASTERPULS

Ultra



Apd
9.999 €
Tvac

(MP100 • MP50)

LES GAMMES MASTERPULS SONT LIVREES AVEC :

- Pièce à main (pistolet)
- Guéridon mobile design
- Silver box (set de 9 applicateurs : 4x tendons / 3x muscles / 1x trigger point / 1x acupuncture)
- 4 Kits de révision (4x 2.500.000 coups)
- 1 Kit marketing (flyers patients, poster salle d'attente et lettre prescripteurs)
- 1 Kit éducatif (2 heures de prise en main, 1 journée de formation, 2 livres, 1 manuel des pathologies, poster Trigger Points)

OPTIONS

- V-Actor® 1000 € (~~1800 €~~)



V-ACTOR®
~~(1.800 €)~~ **1.000 €**
Tvac

OPTIONS

Les ondes vibratoires V-ACTOR®

Le V-Actor® génère un effet vibrant permettant la relaxation du muscle et du tissu conjonctif, l'élimination des adhésions, l'amélioration de la microcirculation, la stimulation et accélération des activités métaboliques, l'augmentation de l'activité lymphatique et par conséquent, l'élimination plus précise et plus rapide des scories.

Ils en parlent

«Depuis 1 an, nous avons dans notre cabinet le Storz Masterpuls MP100 et nous obtenons d'excellents résultats non plus uniquement sur les pathologies tendineuses, mais également musculaires. Cette nouvelle approche nous permet de multiplier les utilisations de notre appareil. Son entretien réduit au minimum et sa simplicité d'utilisation font de cette appareil d'ondes de choc un réel atout pour notre cabinet».

Pierre-Alexandre & François



***1 MP50 À GAGNER**
au tirage au sort lors
des Journées Portes Ouvertes



LUX : 20.20.36.27
BEL : 04/277.94.30

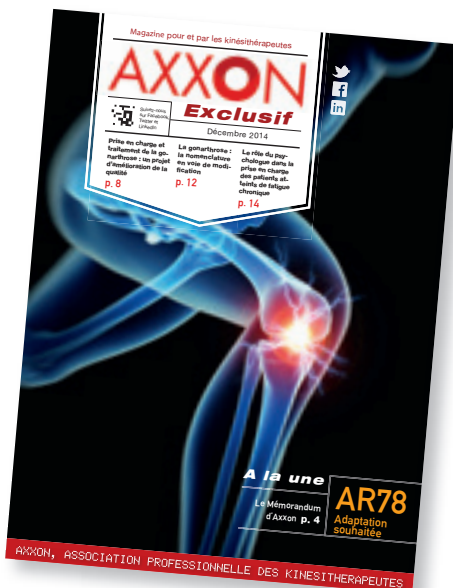


LUX : 661/209.961
BEL : 0489/98.44.77



info@shockwave-belux.com

Ce mois-ci dans AXXON Exclusif...



Prise en charge et traitement de la gonarthrose : un projet d'amélioration de la qualité

Pathologie articulaire la plus fréquente à l'échelon mondial, l'arthrose devrait se classer d'ici 2020 en quatrième place de la liste des pathologies de l'OMS. La forme qui touche spécifiquement le genou représente une part non négligeable de l'ensemble des cas recensés et plusieurs directives nationales et internationales existent aujourd'hui pour sa prise en charge.

L'importance de la kinésithérapie dans la prise en charge de la gonarthrose

L'arthrose du genou est un phénomène fréquent qui provoque souvent de sérieux problèmes de motricité et de participation à la vie active – sans compter que, de nos jours, elle débouche encore fréquemment sur le placement d'une prothèse du genou. L'étude actuellement en cours à ce su-

jet à la KULeuven ouvre de belles opportunités aux kinésithérapeutes.

La gonarthrose : la nomenclature en voie de modification

Le groupe de travail « Adaptation de la nomenclature » du Conseil Technique de la Kinésithérapie travaille actuellement sur une proposition concernant les patients souffrant de gonarthrose isolée.

Le rôle du psychologue dans la prise en charge des patients atteints de fatigue chronique

Ces dernières années, on accorde de plus en plus d'attention au traitement des patients présentant des

problèmes de fatigue chronique ou pathologique. Dans cet article, nous nous arrêterons brièvement sur le rôle du psychologue dans la prise en charge de ce groupe de personnes. ●

Découvrez Axxon Exclusif, notre édition spéciale réservée aux membres. Vous y trouverez :

- Une foule de sujets scientifiques
- Les derniers développements au niveau des Affaires Sociales et des Soins de Santé
- Les activités de défense professionnelle d'Axxon sur le terrain
- Les questions posées par les membres et la réponse d'Axxon

Vous trouverez le calendrier des formations, congrès, symposiums et activités de cercles sur notre site www.axxon.be

Le meilleur moyen de protéger votre dos jusqu'à votre fin de carrière !



Saviez-vous qu'il existe un siège de traitement conçu spécialement pour le corps médical ?

C'est la gamme de chaises et de tabourets dotée de la technologie 'ERGO TOP', développée en étroite coopération avec la Faculté d'ergonomie de l'Université de Munich.

L' 'ERGO TOP' offre une position assise active et dynamique permettant un mouvement à 360°. Impossible d'avoir une mauvaise posture sur ce tabouret ! Quelle que soit la position adoptée, la colonne reste toujours droite. C'est le principe du ballon de gymnastique mais en plus stable, plus pratique et plus confortable.

Approuvé, conseillé et prescrit par les spécialistes en ergonomie, c'est l'outil de travail idéal pour votre profession !



Venez l'essayer dans l'un de nos magasins et recevez 10 % de remise jusqu'au 31/12/2014 !



Des *peer reviews* basés sur des recommandations

L'un des huit principes de la qualité est de veiller, en tant que praticien, à ne jamais cesser de se former et d'apprendre. Les recherches scientifiques réalisées en permanence dans le domaine de la kinésithérapie débouchent en effet sans cesse sur de nouvelles notions, sur de nouvelles opportunités d'améliorer les soins.

Les scientifiques et les éditeurs s'efforcent de diffuser ces nouvelles connaissances par le biais de revues, de conférences ou de formations continues, dans l'espoir que les praticiens les assimileront et les appliqueront spontanément dans leur travail quotidien. Or rien n'est moins vrai, même s'il est un fait que l'acquisition de ces nouvelles connaissances par le kinésithérapeute est une condition fondamentale pour pouvoir ensuite les mettre en pratique. C'est pour cette raison que la formation permanente et les recyclages revêtent une importance fondamentale. La concertation intercollégiale, sous la forme de *peer reviews*, constitue pour cela un outil extrêmement utile.

Afin de faciliter la tâche aux Groupes Locaux d'Échanges entre Kinésithérapeutes lorsqu'ils organisent des *peer reviews*, Axxon a mis au point un certain nombre de manuels accompagnés d'une présentation PowerPoint.

Ces *peer reviews* sont tous construits suivant un même schéma. Après une brève introduction, la séance débute par un quiz destiné à encourager les kinésithérapeutes à participer activement dès le départ. Celui-ci se compose de 8 questions à choix multiples qui seront abordées de manière indirecte au cours de la présentation de la directive par le modérateur immédiatement après le quiz.

Après la présentation suit un débat au cours duquel l'animateur s'efforcera de faire entrer les participants en dialogue. Les 5 à 10 affirmations abordées dans ce cadre visent chacune une recommandation basée sur l'*Evidence-Based Practice* touchant à la directive. Les participants sont invités à préparer leur choix parmi quatre possibilités de réponse, après quoi les personnes qui choisissent la même option se regroupent afin de se concerter. Le modérateur passe ensuite en revue les

raisons qui ont poussé les participants à opter pour une réponse donnée.

Trois *peer reviews* avec manuel et PowerPoint seront disponibles sous peu :

- Le premier sera consacré aux notions les plus récentes dans l'évaluation et le traitement de la maladie de Parkinson suivant les recommandations européennes et à leurs implications pour le kinésithérapeute. Ladite recommandation européenne a été rédigée avec l'aide d'organisations en provenance de 45 pays dont la Belgique, représentée par le Pr E. Kerckhofs (VUB), et de patients parkinsoniens.
- Le second sera consacré aux notions les plus récentes dans l'évaluation et le traitement des patients souffrant de lombalgies et à leurs implications cliniques pour le kinésithérapeute.
- Le troisième, lui, portera sur les notions les plus récentes dans l'évaluation et le traitement des patients présentant des plaintes au niveau du bras, du cou ou de l'épaule.

Huit autres modules seront mis à la disposition des kinésithérapeutes. Ils porteront sur la nouvelle recommandation européenne sur l'AVC, la nouvelle recommandation européenne sur la BPCO, la directive revalidation cardiaque, la directive ménisectomie, la directive ostéoporose, la directive polyarthrite rhumatoïde, la directive whiplash et la directive artériopathie périphérique symptomatique.

Si vous souhaitez organiser l'un de ces *peer reviews* au sein de votre GLEK, n'hésitez pas à contacter Axxon au 02/709.70.80 ou info.fr@axxon.be.

NOUVEAU HUBER® 360

PLATEFORME MOTORISÉE MULTIAxes™ ÉQUIPÉE DE CAPTEURS DE FORCE

- BILAN FONCTIONNEL INTÉGRÉ
ADAPTÉ À TOUS TYPES DE PATIENT
- TRAVAIL PRÉCIS ET PROGRESSIF GRÂCE
AU CORRECTEUR DYNAMIQUE DE POSTURE™
- SOLlicitations MULTIDIRECTIONNELLES
ET RECRUTEMENT CIBLÉ
- TRAJECTOIRES SPÉCIFIQUES POUR CHAQUE
INDICATION THÉRAPEUTIQUE



Découvrez le **Neuro Physical Training™**



HUBER® 360 est équipé de la **nouvelle Plateforme Motorisée Multiaxes™** avec des capteurs de force dans le plateau et les poignées. Vos patients, encadrés par un professionnel de santé, pratiquent ainsi un entraînement physique et cognitif, en toute sécurité : le **Neuro Physical Training™**. Après avoir restauré leur mobilité et leur souplesse sur HUBER® 360, ils pourront continuer à maintenir et à améliorer leur état de santé dans votre cabinet, sous la forme d'une activité sport-santé.



Pour plus d'informations : 02 / 332 25 85 ou lpgebenelux@lpgebenelux.com

www.lpgebenelux.com

MEDICAL

Des kinésithérapeutes pour défendre les kinésithérapeutes

La fin de l'année est traditionnellement pour nous le moment d'encourager une nouvelle fois tous les kinésithérapeutes du pays à soutenir leur association dans ses activités.



Les mois écoulés ont été pour nous une période de négociations extrêmement difficiles, au cours de laquelle nous avons commencé par appeler au déconventionnement individuel avant de décider, quelques semaines plus tard, de nous retirer collectivement de la convention. Notre fermeté nous a valu le soutien et les félicitations de différentes parties. Nous bénéficions donc clairement d'une certaine compréhension, même si jusqu'à présent celle-ci ne s'est malheureusement pas soldée par un signal positif qui refléterait une sympathie vis-à-vis de la kinésithérapie.

Si nous voulons pouvoir peser davantage sur la stratégie politique, nous avons besoin de votre soutien plein et entier. Si l'ensemble des kinésithérapeutes belges soutient l'association professionnelle de façon unie et solidaire, leur voix sera non seulement plus forte, mais elle aura aussi davantage d'impact.

Pour assurer à notre secteur une défense forte et professionnelle, il faut toutefois des moyens financiers.

C'est pour cette raison que nous faisons à nouveau appel, pour 2015, à votre solidarité et à votre soutien.

En sus d'une défense professionnelle déterminée, vous bénéficierez en contrepartie d'un certain nombre d'avantages. Vous recevrez ainsi six fois par an Exclusif, le magazine réservé à nos membres, où vous trouverez une foule d'articles consacrés à la kinésithérapie et à la défense professionnelle ainsi qu'une lettre d'information électronique chaque semaine.

Vous bénéficierez en outre de tarifs intéressants lorsque vous ferez appel à des collaborateurs temporaires pour votre cabinet (AxxFlex) ou pour vos investissements professionnels (AxxLease). Vos problèmes avec les patients mauvais payeurs seront résolus avec notre service de tarification AxxTar et notre service de récupération d'honoraires AxxonRECUP. Plus de détails à ce sujet en page 24.

Voici résumé en une phrase pourquoi être membre d'Axxon devrait être une évidence : en tant que prestataire de soins, vous méritez une défense professionnelle sans faille et un soutien irréprochable dans l'exercice de votre métier.

Et il ne fait aucun doute que nous voulons et pouvons vous y aider. Pour maximiser l'impact et l'efficacité de notre force de frappe, merci de nous accorder votre soutien en 2015. Aidez-nous à vous aider ! ●

Vous recevrez bientôt par la poste une invitation à vous affilier. N'attendez pas plus longtemps et contactez le secrétariat d'Axxon dès aujourd'hui au 02/709.70.80 ou par mail : info.fr@axxon.be

AXXON

Orthokinésie

Découvrez la rééducation en mouvement !

Formation de 4 jours

Manipulez en « dynamique »

Cette manipulation réajuste les tissus mous en mouvement et en pleines tensions. Elle corrige le geste lésionnel (intérêt dans le sport) rapidement et efficacement (10 minutes en moyenne). La manipulation orthokinésique est avant-gardiste puisqu'elle tient compte des variations toniques d'un muscle selon son activité (sachant qu'un muscle n'a pas la même tension en décubitus, debout et en mouvement).



Innovez avec la Posturologie « dynamique »

Une nouvelle approche de la correction posturale en dynamique, associant la recherche des causes des déséquilibres posturo-dynamiques (en statique et en mouvement) et les rééducations proprioceptives : podale active, maxillo-faciale fonctionnelle, oculomotrice active.

Méthode complémentaire à la posturologie classique, à l'ostéopathie et aux thérapies manuelles



Dates - 2015

Luxembourg (L) : 26 février - 1er mars
Beauraing (B) : 26 - 29 mars
Paris (F) : 28 - 31 mai

KINEPOD
CLINIQUE
www.kinepod.com



Informations & inscriptions
0478 77 14 10
secretariat@kinepod.com

Les Prés d'Or Formation

Drainage lymphatique manuel & Kinésithérapie «autour» du Cancer du sein

Une femme sur 8 est atteinte d'un Cancer du sein. Le Kinésithérapeute peut être un relais de choix dans l'équipe pluridisciplinaire pour accompagner ces patientes avant, pendant et après les soins médicaux.

Module Printemps 2015

14.03 – 28.03 – 25.04 – 09.05 – 30.05.2015

Formatrice : Bénédicte DOR – Kinésithérapeute

Renseignements

www.lespresdor.be & info@lespresdor.be

04 342 30 14 – 0473 948 239

Reprise d'un Cabinet de Kinésithérapie Liège-Outremeuse

Patientèle issue à 90 % du Grand Liège

Kinésithérapie générale et Spécialisée
Cabinet et Domicile

- Drainage Lymphatique Manuel
- Traitement « Autour du Cancer »
- Traitement des Cicatrices
- Nutrition « Bonne Santé » et Amincissement

cherche un(e) kinésithérapeute motivé(e)
et souhaitant être « écolé(e) » pendant
quelques années (« Senior / Junior »)
en vue de la reprise.

Renseignements

Bénédicte DOR - b.dor@skynet.be

04 343 46 77 ou 0472 234 345

AxxLease :

un service pour les membres d'AXXON dans le cadre de leurs investissements professionnels

AxxLease vous permet d'effectuer tous vos investissements professionnels destinés à votre pratique de manière aisée. Des spécialistes vous proposeront la solution optimale du point de vue fiscal pour chaque investissement, en tenant compte de votre situation spécifique, de vos plans d'avenir et des moyens disponibles.

En tant que kinesithérapeute, en plus d'être équipé de manière optimale avec du matériel de qualité, vous avez besoin d'un véhicule afin de réaliser vos soins à domicile. L'objectif d'Axxon en vous proposant le service AxxLease est de vous permettre, à l'aide de conseillers, d'effectuer ces investissements indispensables tout en gardant une flexibilité financière.

Développé en collaboration avec LeaseLine (www.lease-line.be), courtier de leasing indépendant disposant d'un immense savoir-faire dans le secteur des investissements médicaux, AxxLease vous proposera, après analyse détaillée de votre situation, la formule de financement idéale en tenant compte de l'optimisation fiscale.

Pour les investissements de minimum 5.000,00 € (hors TVA) en équipements médicaux, des financements tant au bilan (leasing financier) que hors bilan (renting et location financière) vous seront suggérés. Les formules qui vous sont offertes tiennent particulièrement compte du risque d'amortissement et du traitement fiscal. Les solutions d'AxxLease vous permettront ainsi d'amortir votre matériel plus rapidement et de le remplacer de façon fiscalement intéressante, vous donnant l'occasion d'être continuellement à la pointe de la technologie.

AXXON

AXXLEASE

Grâce à AxxLease, vous bénéficiez de conseils professionnels rapidement et n'aurez plus à vous soucier d'un tas de choses! Nos conseillers se déplacent à votre domicile à votre meilleure convenance, même en dehors des horaires de travail classiques.

Vous souhaitez investir? Contactez AxxLease via le site www.axxlease.be et recevez les meilleurs conseils possibles! ●



Investissez avant la fin de l'année dans du nouveau matériel ou dans un nouveau véhicule et bénéficiez d'un avantage fiscal couvrant toute l'année en cours. Pour plus d'informations, contactez-nous via www.axxlease.be

Le futur des soins de santé est entre vos mains avec my wellness cloud



mywellness cloud, la solution numérique pour l'accompagnement professionnel dans le cabinet de physiothérapie et en dehors



Grâce à mywellness cloud, vous et vos patients pouvez utiliser une bibliothèque d'entraînement en ligne remplie d'illustrations et de vidéos des exercices les plus divers. Au départ du cloud, vous disposez en standard d'un nombre étendu de programmes et d'exercices. Il est en outre possible d'ajouter vos propres exercices à la bibliothèque et d'établir simplement une connexion avec des parties externes pour l'administration des membres et les appareils de mesure. Vous et aussi vos patients avez toujours une vision claire des programmes d'exercice personnels et de leurs résultats. Si un patient travaille également sa condition physique en dehors de votre pratique, il peut enregistrer ses activités physiques dans l'application mywellness cloud mobile. Le patient peut aussi vous poser des questions par cette application. Tout pour un soin optimal et les meilleurs résultats !

Vous souhaitez davantage d'informations sur les applications et l'usage du mywellness Cloud dans votre cabinet ? www.technogym.com

TECHNOGYM BELGIUM

Ikaroslaan 3 - Ikaros Business Park, gebouw 2A - 1930 Zaventem - Tel: +32 (0) 2 - 709 05 50 - Email: info_blx@technogym.com

TECHNOGYM®

The Wellness Company

La prescription, un outil de communication entre médecin et kinésithérapeute

Quelles sont les erreurs (les plus) fréquentes dans la rédaction de la prescription de kinésithérapie par le médecin (de famille) et quels sont les moyens de les limiter dans le futur ?

La thèse écrite par Katrijn Wouters, médecin généraliste, dans le cadre de son travail de fin de master a débouché sur un projet d'amélioration de la pratique. Grâce au recours à un modèle standard, les prescriptions rédigées au sein de son cabinet sont complètes et conformes aux directives belges.

Exposé du problème

En Belgique, une prescription est légalement obligatoire pour les patients qui souhaitent bénéficier d'un traitement de kinésithérapie avec droit au remboursement par l'assurance-maladie. Les critères de l'INAMI comportent une liste d'éléments qui doivent obligatoirement figurer sur cette prescription d'un point de vue légal, auxquels viennent s'ajouter un certain nombre d'autres « à mentionner éventuellement ». En dépit de l'existence de critères bien définis, on voit toutefois encore très régulièrement circuler des documents incomplets ou comportant des erreurs. Dans son travail de fin de master, Katrijn Wouters a dressé un tableau des erreurs les plus fréquemment commises par les médecins lors de la rédaction d'une prescription de kinésithérapie – l'objectif étant de parvenir à une diminution du nombre de prescriptions erronées et, indirectement, à une collaboration plus ciblée entre médecins et kinés et une meilleure prise en charge des patients.

Méthodologie

Les connaissances des généralistes limbourgeois concernant la prescription de kinésithérapie ont été évaluées par le biais d'un questionnaire en ligne. Tous les membres

Nom et prénom du patient :

Date :

Diagnostic + localisation :

Nombre :

Identification + signature médecin :

À compléter si applicable

Nature du traitement :

Fréquence :

- Le patient ne peut pas quitter son domicile pour des raisons médicales ou sociales
- Examen par le kinésithérapeute à titre consultatif souhaité
- La 2^e séance quotidienne est jugée nécessaire
- Date de début du traitement si différente de la date de la prescription :
- Nécessité de séances avec implication personnelle du kinésithérapeute de 45 ou 60 minutes
- Numéro de nomenclature et date de la chirurgie

d'Axxon ont également été priés de faire parvenir une copie anonymisée de leurs prescriptions fautives ou incomplètes au siège de l'association afin d'en distiller les erreurs les plus fréquentes et d'analyser le nombre de prescriptions erronées par spécialité et par province. Une prescription modèle a ensuite été développée, dans l'objectif de parvenir à des documents complets et conformes à la législation belge.

Obstacles à la rédaction d'une prescription correcte/complète

L'objectif de ce travail de fin d'études était d'examiner très spécifiquement la prescription de kinésithérapie. Le Dr Wauters a examiné dans ce cadre quelles étaient les conditions auxquelles ce document devait répondre d'un point de vue légal, sur la base des critères établis par l'INAMI, et les erreurs les plus fréquentes lors de sa rédaction.

Résultats

Une quarantaine de généralistes ont complété le questionnaire en ligne. Leur connaissance des éléments devant figurer obligatoirement sur la prescription s'est avérée excellente. Quelque 250 prescriptions fautives (totalisant 267 problèmes) ont également été analysées pour parvenir à un aperçu clair des erreurs les plus fréquemment commises par les médecins lors de la rédaction d'une prescription de kinésithérapie :

- 1) Omission de la date
- 2) Omission du diagnostic
- 3) Non indication qu'il s'agit d'une visite à domicile
- 4) Omission de la date et du code d'opération
- 5) Le nombre de traitements n'est pas indiqué



Conclusion

Dans la mesure où l'écrit semble la voie la plus utilisée dans la communication entre médecins et kinésithérapeutes, Katrijn Wauters estime que l'on peut parler ici d'un objectif pertinent. Grâce au recours à un modèle standard, les prescriptions rédigées au sein du cabinet du Dr Wauters sont aujourd'hui complètes et conformes aux directives belges. Ses analyses livrent un aperçu très clair des erreurs les plus fréquemment commises par les médecins lors de la rédaction d'une

prescription de kinésithérapie. Son travail (en néerlandais) peut être consulté dans son intégralité sur notre site internet www.axxon.be ●

Katrijn Wouters est titulaire d'un diplôme de master en médecine générale, qu'elle exerce en cabinet individuel à Kuringen. Elle a suivi sa formation de base en médecine à l'université de Maastricht et sa spécialisation en médecine générale à la KU Leuven.

*Épreuve de master en médecine générale 2013
Promoteur : Pr J. Goedhuys, Département de médecine générale, KUL – Copromoteur : Monsieur T. Németh*

Ils sont déjà membres d'Axxon

“ Je suis sortie de l'école en juin 2013 et je me suis directement affiliée «au cas où». Il y a quelques semaines, j'ai pris contact avec Axxon par téléphone puis par mail. Monsieur Koszulap a pris le temps de faire des recherches et a répondu à mes questions avec clarté et précision. C'est rassurant de savoir que, quelles que soit les interrogations, Axxon est présent! (Marie) ”

“ Dès les premiers jours où je me suis installée comme kinésithérapeute indépendante, je me suis affiliée, autrement dit, dès la fin de mes études il y a de ça 26 ans. J'ai connu l'AKB,... jusqu'à AXXON. J'y ai rencontré des gens animés de la même ferveur à nous défendre qu'à mes premiers jours. Ces hommes et ces femmes qui ont consacré de leur temps libre et de travail afin de défendre la profession méritent tout notre soutien. Grâce à eux, beaucoup d'entre nous ont pu continuer leur travail pendant qu'eux amélioraient nos conditions. C'est la seule association reconnue à tous les niveaux de pouvoir et qui défend chaque kinésithérapeute, qu'ils soient du nord ou du sud du pays, une première en Belgique! Je ne comprends pas qu'il y ait encore à ce jour des kinésithérapeutes qui n'y soient pas affiliés, mais qui sont néanmoins heureux de bénéficier de toutes les avancées. Il faudrait que tous les kinésithérapeutes de Belgique se rendent compte du bien-fondé d'une défense professionnelle qui nous défend d'une seule voix. Je suis fière d'être membre. (Anne) ”



“ Pour moi, Axxon est un point de contact, une aide administrative dans ma pratique quotidienne. Si je doute de la nomenclature ou si j'ai une question d'ordre général, sur les admissions, ou un problème avec les mutuelles, je peux toujours contacter le secrétariat. A qui d'autre puis-je poser mes questions? ”

Après mes études en 1987, je me suis immédiatement affilié parce que je suis convaincu qu'il est important d'adhérer à une association qui défend sa profession.

Les magazines Axxon sont également très intéressants à lire: ils nous tiennent au courant des dernières tendances, des conférences, des journées portes ouvertes, etc... Le montant investi dans la cotisation offre beaucoup en retour. C'est même une dépense déductible à 100%. En fin de compte, la défense professionnelle et le soutien quotidien sont gratuits!

Sur les quelque 25.000 kinésithérapeutes en Belgique, il y a 5000 membres d'Axxon. 20.000 confrères profitent donc de notre engagement logistique et financier. Cela me dérange car j'ai le sentiment qu'ils bénéficient de ce qu'Axxon réalise, mais sans participer à la défense de la profession. S'est-on jamais demandé à quel point notre pouvoir serait important si tout le monde s'affiliait à Axxon? Ne restez pas sur la touche, mais travaillez avec des gens qui veulent du bien à notre profession. Nous devons être un groupe homogène : c'est la seule façon pour que l'on tienne davantage compte de nous.

Je veux lutter avec Axxon pour obtenir une plus grande autonomie (ADK), une reconnaissance certaine et une meilleure rémunération «. (Jo) ”



KINERENT SPRL

Kapittelstraat 5

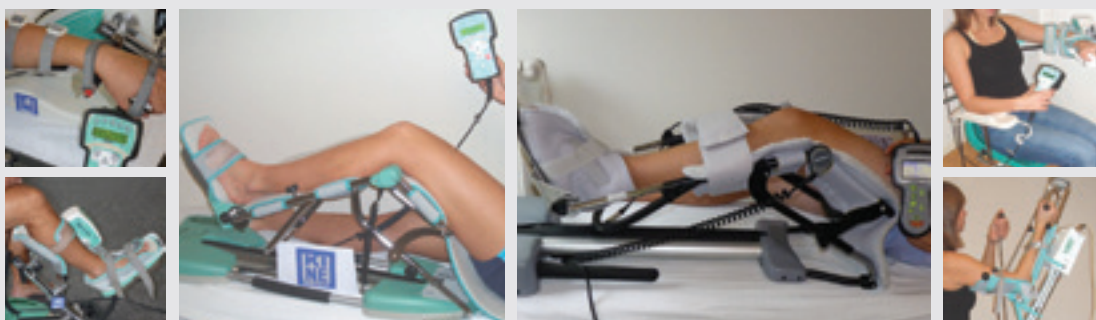
2610 Wilrijk

0032 (0)495 99 24 80

BE 0884 138 172

Spécialiste en location d'appareils MPC et appareils de soins à domicile

Conseillez vos patients à louer un appareil à
Mobilisation Passive Constante (MPC)
pour le genou, la hanche, la cheville, l'épaule, le coude,
le pied bot, le poignet, la main ou les doigts.



ou un

Appareil pour Soins à Domicile (SD)



Le complément parfait au traitement du kinésithérapeute
pour un rétablissement encore meilleur!

**Toutes ces informations peuvent
être trouvées sur notre website
www.kinerent.be**

Avantages



Etre membre d'Axxon vous donne accès à une série d'avantages que nous avons négociés pour vous. Cette liste d'avantages est en permanente évolution. Découvrez-les tous en ligne en vous rendant sur www.axxon.be. Identifiez-vous et cliquez sur la rubrique « Avantages ».



En collaboration avec **VAB auto-assistance**, nous offrons plusieurs formules de dépannage afin que vous puissiez vous déplacer sur la route en toute tranquillité d'esprit.



Axxon vous permet, grâce à **CCV**, d'avoir un terminal de paiement dans votre cabinet à prix intéressant.



CURALIA et **VAN HOOF & SCHREURS** vous proposent toute une série de polices d'assurance.



Le versement Inami dans le cadre du statut social est à confier à **AMONIS** ou **CURALIA**, les partenaires privilégiés d'Axxon en la matière et qui gèrent exclusivement les assurances pension des médecins et pharmaciens.



PREMIUMDESK est une plateforme informatique qui, en tant que membre, vous est offerte gratuitement pour créer votre propre page web, votre agenda en ligne pour vos patients, une possibilité de backup, etc...

Premiumdeals est notre partenaire pour vos pleins de carburant Q8, Texaco, Octa+, Avia, Power et DCB.



Axxon a conclu un accord de coopération avec **ACCO** qui possède un département de littérature médicale et kinésithérapique.



CEBAM - Evidence Based Medicine – est la branche belge de la Cochrane Collaboration. Via Axxon, vous avez accès à un prix très avantageux à la littérature scientifique que CEBAM met à disposition.



Axxon vous permet de vous abonner aux périodiques de Roularta en bénéficiant d'une réduction de 35%.



Profitez de tarifs favorables en ce qui concerne la téléphonie mobile et internet chez **BASE**.



Kinésithérapie Scientifique est un mensuel technique et pratique fait par des kinésithérapeutes pour des kinésithérapeutes. Soyez au fait de l'évolution de votre profession en prenant un abonnement annuel.



Gymna, **Xerius** sont également, chacun dans sa matière, des partenaires privilégiés d'Axxon.



En collaboration avec **Randstad**, Axxon a développé une solution sur mesure pour tous les remplacements (temporaires) au sein de votre cabinet ou de l'établissement où vous exercez. Trouver un kiné qualifié pour un remplacement à temps plein ou à temps partiel devient un jeu d'enfant grâce à **AxxFlex** !



Axxon organise, en collaboration avec **LTD3**, une facturation dans le système tiers-payant. Vous encaissez le ticket modérateur, vous transmettez vos ASD à LTD3 qui facture le reste à la mutuelle du patient. Ceci pour une contribution de 2,48% (hors TVA) sur le montant facturé.



Nouveau ! **AxxLease**, le service pour tous les membres d'Axxon dans le cadre de leurs investissements professionnels.



Les patients mauvais payeurs sont toujours problématiques. En tant que membre, vous pouvez faire appel à notre service de récupération d'honoraires **AxxonRECUP**.



Grâce aux accords qu'Axxon a conclus avec **Belmoca** et **Sip-Well**, nos membres et leurs patients peuvent profiter d'un café raffiné ou d'un verre d'eau rafraîchissant à des prix avantageux.

Les 5^{èmes} Journées Francophones de Kinésithérapie 2015 à Lille

La Société Française de Physiothérapie organise les 5^{èmes} Journées Francophones de Kinésithérapie (JFK) au Grand Palais de Lille les 5, 6 et 7 février 2015.



Les JFK poursuivent leur objectif de diffusion des connaissances et de partage d'informations avec cette édition lilloise. Ce rendez-vous incontournable pour la profession est marqué par l'intégration de 5 congrès ou colloques des associations partenaires de la SFP.

Un éventail toujours plus large de sujets sera proposé aux congressistes qui pourront circuler sur plusieurs congrès et post-congrès au cours des 3 jours de cette édition 2015.

Un lieu spacieux est mis à leur disposition afin de leur faire profiter au mieux de ce plateau exceptionnel.

L'ouverture et l'accès à l'information scientifique par-delà nos frontières sont une priorité. Cela doit permettre au visiteur d'intégrer et de mettre en œuvre les dernières techniques validées à l'échelon international et l'aider à dispenser des soins de haute qualité. Pour cela, **des experts internationaux** viendront exposer leurs derniers travaux. Outre les traditionnelles séances plénières se déroulant dans **plusieurs salles de confé-**

rences, les JFK mettent l'accent sur les ateliers pratiques pour une approche concrète des sujets au travers de différentes salles de travaux pratiques ou travaux dirigés en simultané. Les «works-hops» se poursuivent cette année, avec leur format long et différencié selon le degré de connaissance et de pratique de chacun. Ils ont pour objectif de délivrer au praticien une information pratique immédiatement applicable après le congrès. Des débats confraternels et des réunions de groupes d'intérêts seront aussi organisés pour faire vivre pleinement ce congrès.

L'ambition des organisateurs, à travers ce congrès, est d'offrir les outils indispensables à l'amélioration des pratiques des kinésithérapeutes. La participation de ces derniers leur permettra, à titre personnel, d'élever leur niveau de compétence et au niveau collectif, de participer à des échanges permis par ce point de rencontre exceptionnel. ●

Pour découvrir le programme complet, rendez-vous sur <http://www.congres-jfk.fr/>

Un café avec Stefaan Peeters

Karen Thiebaut



Dans notre rubrique « Un café avec... », nous vous invitons à faire la connaissance des hommes et des femmes qui composent notre conseil d'administration au travers d'une série de questions tantôt professionnelles, tantôt plus personnelles. Ce mois-ci, nous avons choisi de donner la parole à Stefaan Peeters, président de l'aile néerlandophone d'Axxon.

Expliquez-nous en quelques mots quel est votre cadre d'exercice.

En tant que jeune kiné, je me suis rapidement senti attiré par les problèmes de la sphère musculo-squelettique et par la pratique en tant qu'indépendant. À partir de 1980, j'ai commencé à chercher des pistes pour approfondir mes connaissances ; l'école d'Utrecht puis une formation en Belgique m'ont ouvert de nouvelles perspectives pour le traitement de mes patients.

Quels sont les grands problèmes auxquels est confrontée votre spécialisation ?

La thérapie manuelle m'est toujours apparue comme un excellent complément à mes compétences de base de kinésithérapeute. Ma première promotion en thérapie manuelle remonte à 1983, mais ce n'est qu'aujourd'hui que cette « spécialisation » bénéficie d'une reconnaissance officielle en tant que qualification particulière. Toute une génération de kinés ayant fourni des efforts supplémentaires ont donc dû attendre jusqu'à ce jour pour bénéficier

d'une reconnaissance pourtant bien méritée. Ce sont ces mêmes collègues qui ont, des années durant, œuvré à l'ancrage sociétal de cette qualification particulière sans aucune reconnaissance officielle.

Quelle est la place de cette spécialisation dans la mission de défense professionnelle d'Axxon ?

Axxon a toujours planché de façon intensive sur la problématique des qualifications particulières. Nous avons également pris en compte des mesures de transition, de telle sorte que toutes les personnes qui portent actuellement le titre de « thérapeute manuel » peuvent participer au processus de reconnais-



sance officielle. Pas évident, lorsque l'on songe que différentes écoles réclament la reconnaissance de leur formation, de leur association... C'est

pour cette raison qu'Axxon a opté pour le développement de groupes d'intérêt clinique (Belgian Clinical Interest Groups ou BCIG), qui rassemblent et soutiennent les kinés possédant une qualification particulière. Certains autres acteurs de la santé ne considèrent encore que trop volontiers le champ d'activité et les compétences spécifiques du kinésithérapeute comme leur pré carré – je songe par exemple à ces sages-femmes qui estiment que la rééducation du plancher pelvien leur revient.

Même pour les groupes cliniques qui n'ont pas encore obtenu de reconnaissance officielle de la Santé publique, Axxon a une mission d'assistance. Le profilage de la kinésithérapie sur le terrain doit se faire au départ d'une base scientifique et est trop important pour la kinésithérapie elle-même.

Quelles sont vos tâches en tant qu'administrateur ?

Elles sont assez vastes. En tant que président de l'aile néerlandophone, je suis de très près la défense professionnelle d'Axxon. J'ai également toujours eu une prédilection pour le cadre professionnel dans lequel les kinésithérapeutes exercent. Le Conseil Fédéral de la Kinésithérapie est l'endroit idéal pour cela. Actuellement, je fais partie du bureau de ce Conseil et je dois collaborer avec ses membres et son président. Les concertations avec les différents groupes de travail prennent une partie importante de mon temps. Mais même au sein d'Axxon, des tâches cruciales attirent mon attention.

De nombreux dossiers comme par exemple la place de la kinésithérapie dans les soins de santé, l'organisation de la première ligne, le problème des indépendants dans le secteur de la

santé, la concertation avec le ministre Vandeurzen, la consultation avec la Fédération des professions libérales, les consultations avec les étudiants et les instituts de formation, les contacts avec les cercles et les coupoles provinciales, etc ... sont tous des dossiers qui doivent être préparés et ensuite présentés au Conseil d'administration. En tant que président, il y a tellement de choses à gérer qu'il faut se rendre à l'évidence qu'il est impossible de tout faire soi-même et qu'il est impératif de pouvoir déléguer. C'est pour cela qu'il est primordial de s'entourer d'experts, de collègues ou d'administrateurs qui peuvent aussi s'occuper de certains dossiers.

Comment les kinésithérapeutes peuvent-ils s'investir activement en faveur de leur profession ?

L'affiliation à une association professionnelle reste évidemment d'une importance capitale. On oublie souvent que la représentation d'une profession va plus loin que ses seules spécialités. C'est la kinésithérapie dans son ensemble qui doit être entendue et pas uniquement l'offre généraliste/spécialiste. N'oublions pas, du reste, que ce que nous considérons sur le terrain comme une offre spécialisée relève également de la kinésithérapie de première ligne – et c'est là qu'il existe une certaine confusion dans les termes, car une kinésithérapie généraliste avec des qualifications particulières, ce n'est pas la même chose qu'une offre « spécialisée ».

Jusqu'ici, il n'existe pas dans le domaine de la kinésithérapie de titres professionnels distincts assortis de codes de nomenclature spécifiques. Je me réjouis de voir que tant de groupes d'intérêt clinique sur le terrain comprennent bien que nous devons dé-

fendre ensemble une stratégie univoque – y compris pour les champs d'intérêts spécifiques reconnus ou à reconnaître.

Quel est, pour vous, le principal défi qu'Axxon va devoir relever ?

La poursuite de l'émancipation de la kinésithérapie est à mon sens le plus important. Développer un cadre légal pour le libre accès à la kinésithérapie en collaboration avec le Conseil Fédéral de la Kinésithérapie, mettre en place un organe disciplinaire spécifique, donner une place à la kinésithérapie en-dehors du cadre des soins de santé remboursés... ce sont autant de développements importants pour accroître l'autonomie de la kinésithérapie et l'élever au rang de profession libérale à part entière.

Les collègues que nous sommes amenés à rencontrer nous font souvent part de leurs frustrations, au point que nous en arrivons parfois à avoir l'impression que les gens s'imaginent qu'Axxon est la source de tous les maux ! Je ne leur en tiens pas rigueur, mais force est de constater que nombre d'entre eux ne prennent manifestement pas la peine de parcourir ne fût-ce que de façon sommaire l'information pourtant détaillée et complète que nous diffusons... Si tous les kinés actifs soutenaient Axxon, ce serait déjà un grand pas en avant pour accroître nos moyens de fonctionnement et notre professionnalisme.

Axxon pourrait continuer à se développer pour devenir une véritable autorité dotée de son propre service d'études, nouer des collaborations avec le monde scientifique, etc... Il existe un réel besoin d'assurer aux dossiers importants des fondements solides. Pour le suivi de tous ces dossiers, du sang neuf est nécessaire ! ●

Le symposium 2014 d'Axxon Qualité en Kinésithérapie : une réussite

Pour sa quatrième édition, le symposium « Actualité en kinésithérapie » d'Axxon a cette fois pris ses quartiers à Bruxelles, plus précisément sur le campus universitaire Erasme. Malgré la grisaille automnale, vous étiez présents en nombre au rendez-vous, ce qui devient maintenant une agréable habitude.



Environ 200 personnes ont en effet bravé la drache nationale afin de participer à cet événement qui, d'année en année, s'impose de plus en plus comme une référence dans le monde de la kinésithérapie. Avaler les kilomètres pour prendre part à cette journée ne vous effraie pas, étant donné qu'étaient présents des kinésithérapeutes venant des quatre coins de Belgique francophone, ce qui nous conforte dans l'idée que l'organisation de ce congrès dispose d'une image extrêmement positive à vos yeux. Encouragés par leur école à participer à l'événement, de nombreux étudiants étaient cette année présents à cette journée « *très intéressante* ».



Vous êtes unanimes sur le fait que l'un des points forts du symposium est que les sujets abordés lors des exposés et des workshops sont variés et concernent différents domaines de la kinésithérapie. De plus, la qualité de ceux-ci est élevée, ce que confirme Françoise Cappe, kinésithérapeute à Anderlecht, qui apprécie également particulièrement « *la discussion très constructive qui suit chaque présentation* ».

L'un des orateurs de cette édition 2014, Christophe Demoulin, qui a eu le plaisir de vous présenter les résultats de sa recherche dont le thème est « *Pourquoi et comment changer les croyances des patients lombalgiques ?* », confirme ces propos, lui qui était ravi de l'organisation de la journée et du temps accordé pour échanger avec chacun. « *Je reviendrai avec grand plaisir si l'on m'invite à nouveau* », ajoutait-il.

Participer à cette journée vous permet également de rencontrer des collègues avec qui échanger des expériences personnelles mais aussi, comme l'indiquent plusieurs



fidèles présents chaque année, de rencontrer les administrateurs d'Axxon et d'entendre le mot du président de l'association professionnelle: « *C'est toujours intéressant d'entendre le point de vue d'Axxon par rapport à la défense professionnelle et de pouvoir discuter directement avec les acteurs de celle-ci.* », a-t-on pu entendre régulièrement dans les couloirs jouxtant l'auditoire Bordet, théâtre des exposés du jour.

Les différents sponsors n'étaient pas en reste au niveau de la satisfaction, eux qui se félicitaient de la visibilité que leur octroie ce rendez-vous incontournable : « *C'est un*

franc succès ! L'organisation est impeccable, nous avons pu nouer de nombreux contacts et reviendrons deux fois plutôt qu'une ! ».

Tous ces motifs de satisfaction, ces échos positifs, nous donnent énormément d'énergie pour, dès à présent, nous atteler à préparer la prochaine mouture de notre symposium. Nous mettrons une fois de plus tout en œuvre afin de mettre la kinésithérapie à l'honneur et faire de cet événement *the place to be* pour les kinésithérapeutes en Belgique en 2015. Rendez-vous l'année prochaine !

*Axxon vous souhaite
une année 2015
dynamique !*



AXXON

Amonis

Partenaire d'AXXON

Votre PLCI

(Pension Libre Complémentaire)

- 4,55% de rendement annuel moyen sur 15 ans
- jusqu'à 60% d'avantages fiscaux
 - la sécurité de votre famille
 - plus de 45 ans d'expérience à votre service

Vos avantages sociaux INAMI

- pour votre pension
- pour votre revenu garanti

Revenu garanti

- une couverture sur mesure

Assurance groupe et EIP

(Engagement Individuel de Pension)

- des solutions flexibles pour les kinésithérapeutes en société

Nos conseillers à votre service 0800/96.113

www.amonis.be • info@amonis.be

**MAINTENANT
TVA GRATIS***

*valable jusqu'au 29/12/2014

SHOCKMASTER 500

Edition 2014 : plus performant
avec davantage de possibilités

Design award



2014
EXCELLENTE CONCEPTION
INDUSTRIELLE



- **Nouvelles thérapies pour les indications de sport (evidence-based)**
- **Logiciel actualisé avec des protocoles de traitement commodes pour des résultats plus rapides, chez davantage de patients.**
- **Quelques indications : tendinopathies, éperons, points gâchettes, céphalée de tension, syndrome myofascial douloureux ...**

10 nouvelles indications, y compris :

Tendinopathie des adducteurs



Syndrôme du stress tibial



Chondropathie rotulienne

